Union syndicale Solidaires

Solidaires
Unitaires
Démocratiques

Les yeux de SUD

Le journal de la section SUD Groupe GFI



Solidaires informatique

Solidaires - Unitaires - Démocratiques Sud Groupe G F I Solidaires informatique

Sommaire du n° 170 – janvier 2020

Pages 1 : Bonne année, retraites, comment faire grève ?
Page 2 : mal être au travail, de l'air !
Page 3 : reconnaissance faciale sécuritaire

Solidaires - Unitaires - Démocratiques Sud Groupe G F I Solidaires informatique

Sud Groupe GFI est une section du syndicat :

Solidaires informatique



NOUS VOUS SOUHAITONS A TOUTES ET TOUS UNE ANNEE 2020 PLEINE DE BONHEUR, DE REUSSITES, DE LUTTES ET DE VICTOIRES !



INFORMER LES SALARIÉ-ES

RETRAITES, NOUS SOMMES TOUS CONCERNES !

Le mouvement social d'ampleur contre le projet de réforme des retraites ne faiblit pas et pour cause ! Malgré ce que nous ressasse média et gouvernement cette réforme ne concerne pas que les régimes spéciaux mais bien tous les salariés du privé et du public. Le 16 décembre, une étude montrait que 62% de la population soutenait le mouvement malgré les gênes et les difficultés engendrées.

UNE REFORME QUI ACCROIT LES INEGALITES

En prenant en compte l'ensemble de la carrière plutôt que les 25 meilleures années, le projet de retraite prendra en compte nos périodes de chômages, nos faibles salaires de début de carrières, les périodes difficiles que chacun de nous peut connaître (maladie, évènements familiaux, …)
Le gouvernement nous ment quand il affirme que cette réforme avantagera les femmes puisque le projet prévoit la suppression des 8 trimestres par enfant, ne prévoit aucune mesure qui compense les temps partiels, les périodes de garde des enfants et les inégalités salariales subies.

DES PENSIONS EN BAISSE, LA CAPITALISATION FORCEE DES RETRAITES

En bloquant le niveau des cotisations, les pensions sont mécaniquement amenées à baisser avec l'augmentation du nombre de retraités. Quelles solutions autres que l'épargne privée pour ceux qui en auront les moyens, pour maintenir un niveau de vie acceptable.
La collusion de Delevoye avec le monde des assurances et du fond BlackRock avec la Macronie démontrent bien la volonté pour privatiser nos retraites et mettre un terme au système de solidarité et de répartition : **Un changement radical de notre système social.**

METTONS-NOUS EN GREVE LE 9 JANVIER,
PARTICIPONS AUX MANIFESTATIONS JUSQU'AU RETRAIT !

RÉAGIR ENSEMBLE

Grève du 9 janvier
Comment faire grève à Gfi ?

Le droit de grève est un droit constitutionnel. Il ne peut donc vous être reprocher d'exercer ce droit, ni de vous faire subir de pression pour vous en dissuader.

Dans le secteur privé il n'existe pas de notion de préavis, tout salarié peut donc se joindre à un mouvement de grève collectif même s'il est seul dans l'entreprise et même si le mouvement ne porte pas de revendications propres à l'entreprise.

Nous vous conseillons :
- D'envoyer un mail à votre responsable avant de partir en grève :
« Bonjour,
Je vous informe que je serai en grève le jeudi 5 décembre de …heures à … heures (ou toute la journée) pour protester contre le projet de réforme des retraites.
Cordialement, »

- De saisir dans votre CRA35 la mention « NP » (non payé) en indiquant dans la partie commentaire le nombre d'heures de grève que vous avez effectué.

- De rejoindre la manifestation sous les drapeaux Solidaires Informatique

réAGIR ENSEMBLE

MAL ÊTRE AU TRAVAIL :

Après l'inaction, les mauvaises solutions

Vos représentants sont souvent confrontés au témoignage de salariés confrontés à des situations de souffrance au travail. Ces situations sont méconnues car la plupart des cas les victimes s'isolent, car les salariés pour se protéger ou par désintérêt ne veulent pas voir ces souffrances.
Vos élus Solidaires prennent ces problématiques avec gravité car les conséquences sont importantes : arrêts maladie, dépressions, burn-out, inaptitudes, pétages de plomb, et parfois licenciements. De façon inacceptable, la Direction et les managers refusent de prendre ces graves problèmes avec la considération nécessaire s'en rendant ainsi complices ou responsables :
A **Bordeaux**, certains managers refusent le dialogue et l'écoute avec les représentants des salariés, à **Montpellier** c'est à l'initiative de la médecine du travail et à l'appel des salariés que la Direction fût contrainte de mettre en place des ateliers de sensibilisations contre les risques psychosociaux sans tenir compte des conclusions de la médecines du travail, à **Lyon** des salariés pètent les plombs face à des surcharges de travail et à des plannings intenables sans aide ni soutien, Chez **Progiciels** 10% à 15% des effectifs de l'activité « finance service » sont en arrêt maladie sur toute l'année 2019, à **Dans tous les périmètres** on constate une explosion du nombre salariés déclarés inaptes suite à des burn-out qui sont ensuite jetés au chômage.

LE LEAN PATHOGENE EN SOLUTION

Quand la magie du babyfoot ne suffit plus à rendre heureux une équipe en difficulté devant un client difficile, sur des contrats mal négociés et devant faire face à une charge de travail insurmontable, la Direction sort la nouvelle potion magique : Le LEAN MANAGEMENT !
Scandaleux ! car cette organisation a fait des ravages depuis une dizaine d'année dans l'industrie autant que dans les services et l'administration.

Derrière le discours d'inclusion et de participation de chacun, se cache une recherche effrénée de productivité et de rentabilité. Une sorte de Taylorisme mais où les salariés participent eux-mêmes à la mise en place d'une organisation destructrice, à une division extrême des tâches, à l'intensification du travail, où les conditions de travail ne sont plus un objectif de bien être au travail mais un outil de croissance de la performance économique. Le Lean management c'est aussi le changement perpétuel, la désorganisation permanente, l'impossibilité de poser des repères, de rechercher une stabilité protectrice. Bien des salariés en ont fait les frais : dépressions, burn-out, mise au placard, … si bien que certaines entreprises ont couplé la mise en place du Lean avec la création de cellules psychologique pour parer à des incidents tragiques. Parfois, cela n'a malheureusement pas été suffisamment efficaces pour éviter le pire.

Solidaires Informatique réclame l'arrêt de cette généralisation du Lean Management, une information claire sur les changements d'organisations, la mise en place d'expertises externes pour mesurer les conséquences de celles-ci sur les conditions de travail, le bien-être de chacun et les risques psycho-sociaux.

Quelques liens sur le sujet :

- ANACT
- SOLIDAIRES



La bataille de l'air ou la notion de responsabilité de l'employeur chez Gfi.

Depuis plus de 3 ans que l'agence de Lyon est installée dans ces locaux "flambants neufs" les salariés se sont plaints d'air vicié. Des séances de réclamations du personnel sur le sujet n'auront pas permis de faire bouger la direction qui niait ou minimisait le problème.

DROIT D'ALERTE DU CSE

Le nouveau CSE a usé de son droit d'alerte sur le débit et la qualité de l'air auprès de l'Inspection du Travail qui a émis une injonction sous amende possible de 10K€/personne de *« faire procéder par un organisme agréé au mesurage du débit d'air par occupant afin que vous soyez en mesure, en votre qualité d'employeur, d'évaluer réellement les risques »*.
La lettre rappelait GFI à la loi ainsi : *« Maintenir un état de pureté de l'atmosphère propre à préserver la santé des travailleurs »*. Le risque, non pas sur la santé des salariés, mais sur les finances, a conduit GFI à diligenter un audit du débit d'air.

Mais seulement le débit d'air et non pas sur la qualité de l'air. La direction se retranche derrière la lettre de l'inspection qui stipule « mesurage du débit » en oubliant sa responsabilité de « Maintenir un état de pureté de l'atmosphère ».

Quel sens a un plan d'action pour augmenter le renouvellement d'air s'il est vicié ?

- 1ère leçon que nous devons tirer : nous, salariés, avons besoin de représentants du personnel et de l'inspection du travail pour amener notre employeur à assumer ses responsabilités légales,

- 2ème leçon que GFI doit tirer : nous représentants du personnel avec votre appui nous ne lâcherons pas sur la question de la qualité de l'air et la santé des salariés.

NON A LA RECONNAISSANCE FACIALE SECURITAIRE



Initié par la Quadrature du Net, 80 organisations dont Solidaires Informatique et l'Union Syndicale Solidaires ont signé le texte pour l'interdiction de la reconnaissance faciale sécuritaire :

Nous constatons que de telles technologies sont aujourd'hui déjà largement déployées en France. Outre les portiques « Parafe » présents dans plusieurs aéroports et gares, le fichier de traitement des antécédents judiciaires permet depuis 2012 à la police et à la gendarmerie de recourir à la reconnaissance faciale à partir d'**images prises dans la rue par des caméras, ou encore obtenues sur les médias sociaux**. D'autres expérimentations ont déjà été menées ou sont programmées.

La multiplicité des dispositifs déjà existants, installés sans aucun véritable encadrement juridique, transparence ou réel débat public, ne satisfait pourtant pas nombre d'acteurs publics et industriels. En se fondant sur **le fantasme d'un développement inéluctable de la technologie** et sur des arguments purement sécuritaires et économiques, ils souhaitent accélérer et faciliter le déploiement de ces dispositifs, au détriment des conséquences pour nos libertés et notre modèle de société.

La reconnaissance faciale est une technique exceptionnellement invasive et déshumanisante qui permet, à plus ou moins court terme, la **surveillance permanente de l'espace public.** Elle fait de nous une société de suspect·es. Elle attribue au visage non plus une valeur de personnalité mais une fonction de traceur constant, le réduisant à un objet technique. Elle permet un contrôle invisible. Elle impose une identification permanente et généralisée. **Elle abolit l'anonymat**.

Aucun argument ne peut justifier le déploiement d'une telle technologie : au-delà de quelques agréments anecdotiques (utiliser son visage plutôt que des mots de passe pour s'authentifier en ligne ou activer son téléphone…), ses seules promesses effectives sont de conférer à l'État un **pouvoir de contrôle total sur la population**, dont il ne pourra qu'être tenté d'abuser contre ses opposant·es politiques et certaines populations. Puisque l'utilisation de la reconnaissance faciale à des fins sécuritaires est **par essence disproportionnée**, il est vain d'en confier l'évaluation au cas par cas à une autorité de contrôle qui échouerait en pratique à suivre chacune de ses nombreuses nouvelles applications.

C'est pourquoi nous vous demandons d'interdire tout usage sécuritaire qui pourrait en être fait. De telles interdictions ont déjà été décidées dans plusieurs villes des États-Unis. La France et l'Union européenne doivent aller encore plus loin et, dans la lignée du règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD), construire **un modèle européen respectueux des libertés**.

Il conviendra par ailleurs de renforcer les exigences de protection des données à caractère personnel et de limiter les autres usages de la reconnaissance faciale : qu'il s'agisse d'authentification ou d'identification privée, l'ensemble de ces dispositifs ne sont pas assez protecteurs des atteintes à la vie privée ; ils préparent, et **banalisent une société de surveillance de masse**.

Nous appelons à l'interdiction de tout usage sécuritaire de la reconnaissance faciale.

Vous pouvez aujourd'hui compter sur les DS SUD Groupe GFI, les RS des CSE, des élues ou élus pour vous défendre

Patrice BOUVET (DSC France)	06 09 59 74 87	Régis SCHAFRAN (DS Nord)	06 52 06 49 98
Vincent BRACCHETTI (DSC adj France)	06 70 49 84 93	Franck AUGER (DS Ouest)	06 61 63 10 70
Yasmina DJERRAR (DS Progiciels)	06 67 22 12 06	Christophe BAUDRY (DS Ouest)	06 88 60 75 20
Patrice SCHIFFLI (DS Est)	06 04 17 12 05	Anne OURY (DS Ouest)	06 30 49 67 67
Eric BURRI (DS IDF)	06 76 65 11 01	Patrick POUS (DS Rhône Alpes)	06 95 87 88 31
Laurent CALVET (DS IDF)	06 32 05 00 92	Yann KERBIRIOU (DS Rhône Alpes)	07 61 63 52 67
Nadira ZEROUAL (DS IDF)	06 03 52 71 67	François PELTIER (RS CSE IDF)	06 62 49 26 81
Laure NETZ (DS Méditerranée)	06 09 34 78 20	Tomas RODRIGUEZ (RS CSE Progiciels)	06 64 08 98 93
Geneviève DELJOUGLA (DS Sud-Ouest)	06 60 63 70 98	Gilles ADIDA (RS CSE Rhône Alpes)	06 89 59 39 02
Guillaume MAHELLE (DS Nord)	06 03 18 39 24		
Olivier LEFRANCQ (DS Nord)	06 19 87 58 97		